



Ministère de l'Education Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Pour la réalisation de l'étude de "capitalisation et amélioration des opérations Child to Child » et « Caravane de mobilisation sociale » "

La Direction de l'Education Non Formelle lance avec l'appui de l'UNICEF l'étude "capitalisation et amélioration des opérations Child to Child » et « Caravane de mobilisation sociale » ".

Ces opérations rentrent dans le cadre des mesures du projet intégré 4 « Assurer la scolarisation de rattrapage et amélioration de l'efficacité de l'éducation non formelle » l'objectif spécifique 2 sur le développement des programmes préventifs pour la lutte contre l'abandon scolaire et de l'instauration de la veille éducative notamment la mesure n°5 visant la généralisation et l'opérationnalisation de la veille éducative dans les établissements scolaires du primaire et du collégial.

Constituant deux opérations d'envergure des programmes de veille éducative, réalisés annuellement depuis 2007 :

- L'opération Child to Child (C2C) consiste à sensibiliser les acteurs internes et les élèves sur le phénomène de l'abandon scolaire via des activités pédagogique et un recensement des enfants non scolarisés par les élèves dans l'environnement de l'école.
- L'opération caravane de mobilisation faisant suite à C2C, consiste à mobiliser l'école et la communauté pour l'insertion directe recensés et non inscrits dans l'école.

Les objectifs de cette étude sont de :

1. Capitaliser l'existant afférent aux opérations Child to Child et caravane de mobilisation ;
2. Améliorer les approches, méthodes et outils des deux opérations ;
3. Expérimenter les outils révisés en vue de les ajuster et les finaliser ;
4. Elaborer un plan de renforcement des capacités des intervenants dans les deux opérations.

L'étude sera réalisée durant la période juillet- décembre 2017.



Capitalisation et amélioration des opérations « Child to Child » et « Caravane de mobilisation sociale »

PA DENF/UNICEF 2017

1. Contexte et problématique

L'engagement du Maroc dans la voie de la garantie du droit à l'éducation est certain et continu, particulièrement en vertu de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant qui reconnaît aux enfants des libertés et des droits fondamentaux tout en prenant en compte leur besoin de recevoir une assistance et une protection spécifiques en raison de leur vulnérabilité. Cet engagement est réitéré par la Constitution de 2011 qui garantit le droit des citoyens marocains à bénéficier d'une « éducation moderne, accessible et de qualité ».

En 1997, la Direction de l'Education Non Formelle (DENF) a été créée dans le but de trouver des solutions à ces enfants qui ne vont pas à l'école ou qui abandonnent pour différentes raisons. Une seconde chance est assurée et proposée à un certain nombre de ceux-là. Mais jusqu'à présent, le phénomène de l'abandon scolaire est toujours présent surtout dans le milieu rural et auprès des jeunes filles.

Consciente de l'ampleur des phénomènes de la déscolarisation et de la non scolarisation, la DENF a lancé depuis 2006 deux opérations de sensibilisation et de mobilisation avec le double objectif de mieux identifier les enfants qui ne sont pas à l'école et puis de les réinscrire : les opérations « Child to Child » et « caravane ».

Les opérations « Child to Child » (C2C), et « caravane pour la mobilisation sociale pour l'appui à la scolarisation » rentrent dans le cadre des mesures de la lutte contre l'abandon scolaire et de l'instauration de la veille éducative dans les établissements scolaires pour prévenir le décrochage scolaire.

Elles sont mises en œuvre au niveau des communautés, là où les enfants se trouvent. L'opération « Child to Child » mobilise les enfants de la dernière année du primaire et de la première année du collège pour recenser les enfants dans leurs communautés qui ne sont pas à l'école. Encadrés par leurs enseignants, ils se servent de questionnaires pour aller vers leurs pairs et enquêter sur les raisons pour lesquelles ils ne sont pas inscrits. Ceci permet non seulement de savoir plus précisément qui sont ces enfants, mais aussi d'apprécier les multiples raisons qui les empêchent de continuer leur scolarisation. Il y a un décrochage plus fort au niveau de la transition entre le primaire et le collège, et « Child to Child » met un accent particulier sur cette tranche d'âge. « Child to Child » vise également à mobiliser et à impliquer d'autres acteurs, tels les associations, les parents, les communautés, et les autorités locales.

L'implication effective des enfants enquêteurs dans l'opération de C2C a contribué largement à la réussite de cette opération. Ces enfants ont manifesté un grand intérêt, à participer à l'opération. Ceci a été visible par la constitution de comités d'enfants de tous les niveaux scolaires, coordonnés par des enfants enquêteurs, pour donner une portée pédagogique et sociale à l'opération de recensement. Ce qui a permis une satisfaction des parents, des enseignants et des directeurs par rapport au travail accompli, par ces enfants.

Les professeurs participent et contribuent d'une façon efficace à l'organisation et à la réalisation des activités proposées, en classe et à l'encadrement des enfants, au cours de cette opération. L'opération a connu également la coordination préalable et la participation des autorités locales à la réalisation de l'opération, par la contribution à la mise en place des conditions favorisant le déroulement de l'opération dans les conditions prévues.

La supervision et la mise en œuvre de l'opération C2C et l'exploitation des données recueillis aux niveaux des AREF, des directions et au niveau des établissements permet d'établir une carte de la non scolarisation locale pouvant permettre à ces acteurs éducatif de mener des actions de plaidoyer.

L'opération « caravane » donne suite au recensement effectué par l'opération « Child to Child » en promouvant la réinsertion des enfants en dehors de l'école. C'est une opération de mobilisation au niveau du bassin scolaire qui regroupe un collège et les écoles primaires qui l'alimentent. Il s'agit de mobiliser toutes les parties prenantes –

établissements scolaires, associations, collectivités locales, parents et enseignants. Par une publicité générale, on entreprend une sensibilisation – banderoles, événements, etc.

Depuis quelques temps, il a été constaté une baisse de participation et d'efficacité des deux opérations parce que leur passation sur le terrain est devenue trop administrative et s'éloigne de l'objectif principal qui est la participation des enfants et le plaidoyer grâce à l'exploitation des données qui remontent du terrain et la communication pour les changements des mentalités aussi bien au niveau de l'école qu'au niveau du grand public.

Cette étude, programmée dans le cadre du plan d'action 2017 de la coopération DENF/UNICEF vise une révision des outils et du fonctionnement des opérations « Child to Child » et « caravane de mobilisation » pour les améliorer.

2. Objectifs

L'objectif général de la présente étude est de renforcer la mise en œuvre des deux opérations « Child to Child » et « caravane mobilisation » et assurer une mobilisation des enfants et de la communauté pour améliorer l'efficacité de l'école pour la rétention et la réinsertion des enfants en dehors du système scolaire.

Les **objectifs spécifiques** sont de :

1. Capitaliser l'existant afférent aux opérations Child to Child et caravane de mobilisation ;
2. Améliorer les approches, méthodes et outils des deux opérations;
3. Expérimenter les outils révisés en vue de les ajuster et les finaliser ;
4. Elaborer un plan de renforcement des capacités des intervenants dans les deux opérations.

3. Méthodologie

3.1 Capitalisation

1. Analyse documentaire

En vue de donner un état des lieux des deux opérations aspects outils et mise en œuvre (préparation, réalisation, suivi et reporting ; implication, intérêt et appropriation des deux opérations de la part des responsables à tous les niveaux et des intervenants; exploitation des résultats des deux opérations au niveau des AREF, des directions provinciales et des établissements scolaires), le consultant doit mener une analyse documentaire :

- Rapports officiels annuels qui se rapportent à l'opération C2C depuis son lancement en 2006 / 2007.
- Outils utilisés dans les opérations Child to Child et la caravane de sensibilisation (les outils pédagogiques, les outils d'enquête et les outils d'exploitation et de reporting).

2. Investigation de terrain

En vue d'analyser les pratiques et le processus de mise en œuvre, les intervenants et leurs rôles et d'identifier les bonnes pratiques et les difficultés les contraintes, le consultant réalisera une investigation de terrain (AREFs, Directions provinciales, écoles et ONGs).

3.2 Révision et amélioration des outils

Sur la base de l'analyse documentaire et de l'investigation de terrain, le consultant procédera à la révision et à l'amélioration du dispositif des deux opérations (approches, méthodes et outils pédagogiques, instruments d'enquête et outils d'exploitation et de reporting).

3.3 Expérimentation des outils révisés dans une région en vue de les ajuster et les finaliser

Le nouveau dispositif des deux opérations devrait être testé dans 2 régions en vue de le réajuster. Ces deux régions seront choisies par la DENF.

Cette expérimentation aura lieu de façon plus précise dans 4 bassins scolaires (un bassin=1 collège et les écoles primaires affluentes) dans deux directions provinciales des deux régions choisies.

Il s'agit pour le consultant d'encadrer la mise en œuvre de ces deux opérations :

- animer les ateliers de lancement des deux opérations :
- faire le suivi de mise en œuvre des deux opérations ;
- animer les ateliers de restitutions des résultats des deux opérations :
- préparer un rapport de l'expérimentation.

3.4 Elaboration du plan de renforcement des capacités des intervenants

Sur la base des résultats des phases précédentes de l'étude, le consultant élabore un plan de renforcement des capacités des intervenants (directeurs des établissements scolaires, enseignants, cellules de veille, associations) dans les deux opérations.

3.5. Animer un atelier national de restitution

Le consultant animera un atelier pour la présentation et le partage des résultats de l'étude.

4. Livrables

1. Rapport d'analyse de l'existant :
2. Rapport de l'expérimentation
3. Dispositif des deux opérations révisé
4. Rapport de l'atelier de restitution
5. Plan de renforcement des capacités des intervenants

5. Profil du consultant

Les besoins d'expertise estimés pour cette étude sont de 51 hommes/jours.

Le profil exigé est le suivant :

- Diplôme de l'enseignement supérieur d'un niveau BAC + 5 minimum en sciences de l'éducation ou sciences sociales.
- Cinq (5) ans au moins d'expérience professionnelle générale.
- Trois ans (3) d'expérience dans le domaine de la sensibilisation ou la mobilisation sociale.
- Maîtrise souhaitable de la problématique de l'ENF et de l'insertion des jeunes déscolarisés.
- Expérience attestée souhaitable dans la conception et la mise en œuvre d'enquêtes sociales et de plans d'action pour la mobilisation sociale.
- Expérience de l'élaboration de matériel de sensibilisation ou de plaidoyer sera un atout.
- Maîtrise du français et de l'arabe.

6. Phases, activités, budget et périodes

Phases	Activités	budget (en h/j)	Périodes
Lancement	Elaboration d'une note méthodologique détaillée avec un chronogramme	3	15 juillet 2017
Capitalisation de l'existant	Analyse documentaire	5	29 juillet 2017
	Investigation de terrain	10	30 septembre 2017
Révision et amélioration des outils	actualisation et amélioration des outils des deux opérations Child to Child et caravane	10	22 octobre 2017
Expérimentation des outils révisés	expérimentation des outils révisés dans une région en vue de les ajuster et les finaliser	15	15 novembre 2017
Renforcement des capacités des intervenants	Elaboration du plan de renforcement des capacités des intervenants et des modalités d'ancrage	5	20 novembre 2017
Restitution	Préparation et animation d'un atelier national de restitution.	3	10 décembre 2017
Total		51 j	

7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué de :

- CV du consultant
- Note méthodologique et échéancier de réalisation
- Offre financière.